



FICHE FORMATION

PUBLIC

Professionnels et
Responsables associatifs

PRÉREQUIS

Expérience pratique dans le
milieu du travail sur corde, et
dans l'utilisation du matériel de
protection contre les chutes.

EFFECTIF

Minimum 4 personnes
Maximum 8 personnes

VERIFICATEUR EPI CORDISTES

OBJECTIFS

- ✓ Connaître et appliquer la réglementation.
- ✓ Maîtriser la vérification des EPI.
- ✓ Déterminer l'action à mettre en place face à une détérioration ou un défaut.
- ✓ Savoir rédiger des rapports de contrôle et de vérification.

PROGRAMME

Comprendre les éventuels risques liés à l'utilisation d'un équipement
de protection individuel dans le milieu du travail en hauteur.

Réglementation et recommandations en vigueur.

Connaître et utiliser les outils de gestion du contrôle des EPI.

Contrôler et agir : Entretien, garantie, mise hors service.



ACCESSIBILITÉ

- La formation est clôturée 8 jours avant la date de la formation, ou dès l'atteinte de l'effectif maximal déterminé.
- Le planning est établi avec le client.
- Nous contacter pour l'adaptation de l'accueil et de la formation aux personnes en situation de handicap.

DURÉE :
3 jour (21h)

TARIF : 625 € HT - 750 € TTC
(dont 3 repas compris sur le site)



PERFORMANCE

Taux de satisfaction : 100%
Taux d'assiduité : 100 %
(Sur les formations de l'année 2022)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Formation pratique
Cas concrets

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Participation active
Démonstration pratique
Questionnaire écrit



Centre de formation certifié au titre de la catégorie Actions de formation, ne vaut pas agrément de l'Etat.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATIONS**



Contact :
+33 (0)7 68 30 51 86
contact@le-tcs.com